

Transférez vos placements à la Caisse et vous pourriez faire plus d'argent!

Bénéficiez d'un taux
d'intérêt promotionnel de

2%
pendant 3 mois sur
une épargne à terme*

**Un taux à ne pas
manquer pour les
membres et les
non-membres!**

Rencontrez un conseiller de la
Caisse pour connaître les détails.

499, rue St-Philippe, Alfred
2131, rue Laval, Bourget

613 679-2221 ou 1 844 440-2221

desjardins.com/caisse-alfred



Desjardins
Caisse populaire
d'Alfred

*Offre spéciale sujette à changement sans préavis et exclusive aux particuliers. Les employés de la Caisse populaire d'Alfred ne sont pas admissibles. Certaines conditions s'appliquent. Pour bénéficier du taux promotionnel de 2 % (intérêts capitalisés annuellement) sur trois mois, vous devez respecter les conditions d'admissibilité. Le placement (enregistré ou non enregistré) doit provenir d'une institution financière autre que Desjardins et sa somme minimale doit être de 1 000 \$. Aucun rachat avant le terme de trois mois. Après le terme, le placement sera renouvelé automatiquement pour une période de 12 mois au taux en vigueur. Cette offre est uniquement offerte aux centres de services de la Caisse populaire d'Alfred et est non disponible sur AccèsD. Les détails sont disponibles en caisse et sur le desjardins.com/caisse-alfred. Cette offre à durée limitée peut être retirée à tout moment sans préavis.